



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE
de
Saint-Médard-sur-Ille

CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle J.J FONTAINE le :

Mercredi 17 février 2021 à 20h00

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

Veillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 12/02/2021

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	3
2. DEMANDE DE SUBVENTION – ELEVES HORS COMMUNE: OGEC	3
3. DETR - DSIL: DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE COMMUNALE	3
4. ARIC : FORMATION DES ELUS.....	5
5. VENTE FONCIER COMMUNAL : DELAISSE DE VOIRIE	5
6. VENTE FONCIER COMMUNAL : LEGAVE.....	6
7. VENTE FONCIER COMMUNAL : PINEL	6
8. ADHESION CLIC 2020-2021	6
9. INFORMATIONS DIVERSES.....	7

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 13 janvier 2021.

Pièce jointe : Compte rendu

2. DEMANDE DE SUBVENTION – ELEVES HORS COMMUNE: OGEC

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Des familles Médardaises ont fait le choix de scolariser leurs enfants à l'école Notre-Dame de Montreuil le Gast : 4 élèves de maternelle et 5 élèves de primaire.

Au titre de ces scolarisations l'OGEC Notre-Dame, sollicite une participation financière pour l'année scolaire 2020/2021.

Pièce jointe : Courrier de demande

3. DETR - DSIL: DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE COMMUNALE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

L'école communale présente de nombreux signes de vétustés. Une intervention est de plus en plus urgente car les dommages constatés risquent d'entraîner la dégradation du bâtiment notamment du fait des intempéries. Ces dommages peuvent également être une source de dangers.

Deux points majeurs ont été identifiés :

1) La couverture :

- Une partie de la toiture de l'école présente des fuites : de fortes infiltrations apparaissent dans certaines salles de classe,

- La toiture du préau présente également des signes de détérioration et ce malgré divers réparations. Lors de coup de vent, des ardoises du préau s'envolent dans la cours de récréation présentant ainsi un danger pour les enfants.

2) Les Huisseries :

- Deux portes vitrées et une fenêtre de l'école maternelle sont cassées et fuient ?
- Une baie vitrée de la salle de motricité est fendue,
- La porte extérieur donnant accès à la réserve de la cantine ne ferme plus correctement, et ne permet ni une isolation correcte de la pièce, ni la sécurisation du bâtiment.

Les diagnostics préconisent ce qui suit :

- Remplacement de la toiture du préau,
- Rénovation d'une partie de la couverture de l'école afin d'endiguer les fuites,
- Remplacement des deux portes vitrées, de la fenêtre et de la porte de la réserve.

Ces travaux sont éligibles à la Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux 2021 comme stipulé dans la circulaire transmise par les services de l'état au chapitre bâtiments publics. Le taux de subvention pour les communes de moins de 2000 habitants est de 40%.

Ils sont également éligibles à la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).

Aussi il sera proposé au conseil municipal de se prononcer sur :

- La réalisation de cette opération,
- Les modalités de financement : un financement sur fond propre à minima de 20% et une sollicitation de subventions au titre de la DETR-DSIL,
- Le plan de financement estimatif de l'opération tel que :

PLAN DE FINANCEMENT DETR-DSIL RENOVATION ECOLE	
DEPENSES	
TRAVAUX	MONTANT HT ESTIMATIF
POSE DE VITRAGE ISOLANT SALLE DE MOTRICITE	2 390,00 €
CHANGEMENT PORTE EXTÉRIEUR DE SERVICE CANTINE	1 867,50 €
CHANGEMENT PORTE FENÊTRE ECOLE MATERENELLE	15 585,84 €
TOITURE PRÉAU ET ÉCOLE	15 179,99 €
	35 023,33 €

RECETTES		TAUX
DETR	14 009,33 €	40%
DSIL	14 009,33 €	40%
FONDS PROPRES	7 004,67 €	20%
	35 023,33 €	

- L'autorisation de Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce sujet.

4. ARIC : FORMATION DES ELUS

Présentation : Noël BOURNONVILLE

L'ARIC est une association comptant plus de 400 collectivités adhérentes et existant depuis bientôt 50 ans. Elle a pour but de proposer aux élus des formations et un accompagnement aux dans leur prise de décisions.

La commune de Saint-Médard-Sur-Ille est depuis plusieurs années adhérentes. Elle a permis notamment en 2020 de faire bénéficier à deux membres du conseil municipal d'une formation dédiée à la construction et l'exécution du budget.

La cotisation au titre de l'année 2021 est de 315€ (21€ par conseiller municipal). Tout comme en 2020. Il sera proposé au conseil municipal de se prononcer sur le versement de cette cotisation.

5. VENTE FONCIER COMMUNAL : DELAISSE DE VOIRIE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Au regard des retours d'expériences des différentes cessions de foncier réalisées ces dernières années, il est apparu nécessaire d'encadrer et d'harmoniser la tarification des ventes de délaissé de voirie. Il sera proposé au conseil municipal de se positionner sur deux tarifs de vente de terrain.

- Délaissé de voirie située en zone non urbaine et agricole : 3€/m²,
- Délaissé de voirie située en zone urbaine : 5€/m².

6. VENTE FONCIER COMMUNAL : LEGAVE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

M LEGAVE a fait part à la commune de son souhait d'acquérir une parcelle située dans la continuité de sa propriété sis La lande. Cette parcelle est un ancien chemin communal, ne faisant plus fonction de desserte. Il s'agit d'un délaissé de voirie. La parcelle est numéroté B 1025 et est d'une surface de 178m².

Le conseil municipal s'est positionné au mois de novembre 2020 sur la vente de ce terrain au prix de 5€/m². Les frais inhérents à cette vente étant à la charge du demandeur. Il sera proposé au conseil municipal de vendre le terrain au prix de 3€/m² considérant qu'il s'agit d'un délaissé de voirie en zone rurale.

Pièce jointe : Plan de situation

7. VENTE FONCIER COMMUNAL : PINEL

Présentation : Noël BOURNONVILLE

M PINEL a fait part à la commune de son souhait d'acquérir, une parcelle appartenant à la commune et passant au milieu de sa propriété sis Le Tertre d'Ille. Ce terrain communal était initialement un chemin communal qui a depuis perdu toutes ses fonctions de desserte et de voirie. Il s'agit d'un délaissé voirie.

Le conseil municipal s'est positionné au mois de novembre 2020 sur la vente de ce terrain au prix de 5€/m². Les frais inhérents à cette vente étant à la charge du demandeur. Il sera proposé au conseil municipal de vendre le terrain au prix de 3€/m² considérant qu'il s'agit d'un délaissé de voirie en zone rurale.

Pièce jointe : Plan de situation

8. ADHESION CLIC 2020-2021

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) accueillent et orientent les personnes de plus de 60 ans.

Les CLIC sont également, excepté celui de Rennes, des antennes de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). A ce titre, ils assurent un premier accueil d'information et de conseil pour les personnes en situation de handicap. Ils s'adressent aussi à leur entourage (parents, amis, proches.) et aux professionnels du secteur social et de la santé. Les CLIC rassemblent toutes les informations pour aider ces personnes dans leur vie quotidienne.

Il sera proposé au conseil municipal de se prononcer sur la reconduction de l'adhésion annuelle de la commune au CLIC d'Ille et Illet.

9. INFORMATIONS DIVERSES